

Comment et pourquoi mettre en place le suivi des flux dans sa structure de réemploi solidaire ?

09/09/2025



Réseaux de l'ESS en Pays de la Loire



Et très prochainement un réseau régional du réemploi solidaire !

- Accompagnement aux porteurs de projet
- Valorisation, mise en visibilité des acteurs du réemploi solidaire
- Organisation de rencontres : inter-connaissance et échanges de pratiques
- Appui à la montée en compétences, formations
- Accompagnement des collectivités
- Représentation des acteurs ESS, etc.
- Accompagnement collectif à la structuration de filières

Programme complet



PROGRAMME

INTRODUCTION

-  **Comment et pourquoi mettre en place le suivi des flux dans sa structure de réemploi solidaire ?**
Mardi 9 septembre de 11h30 à 12h15  Webinaire
-  **Traçabilité et éco-organismes : décryptage des différents fonctionnements des éco-organismes sur la traçabilité, avec l'exemple d'Ecomaison et Refashion**
Jeudi 25 septembre de 9h à 10h15  Webinaire, en partenariat avec ESS France et Ecomaison
-  **Traçabilité et logiciels > Journée d'échange entre pairs**
Jeudi 9 octobre de 9h30 à 16h30  Recyc'la vie, Soullans (85)
-  **Traçabilité et organisation RH en interne > Journée d'échange entre pairs**
Jeudi 13 novembre de 9h30 à 12h30  Écocyclerie des Mauges - Siléo, Saint-Quentin en Mauges (49)
-  **Améliorer ses pratiques de tri et de réemploi autour des flux Mobiliers, Jeux et Jouets, Articles de Bricolage et de Jardin > Visite apprenante et atelier en partenariat avec Ecomaison**
Vendredi 12 Décembre  Monde Solidaire, La Flèche (72)
-  **Mettre en place ou améliorer la traçabilité au sein de sa structure > Ateliers de co-développement**
Mardi 20 janvier 2026 de 14h à 17h  Le Réservoir, Sainte-Pazanne (44)

Objectifs du webinaire

- Informer sur ce qu'est la traçabilité
- Vous convaincre que c'est faisable et nécessaire de creuser la question
- Apporter quelques astuces pour amorcer la mise en place du suivi des flux dans vos structures du réemploi solidaire

Ressource : Nathalie Mayoux, IRESA et CRESS



Déroulé

- Suivi des flux, traçabilité et réemploi solidaire : de quoi parle-t-on ?

- Pourquoi faire ?

- Intervention d'Aurore Médieu, Responsable Transition écologique, ESS France, coordinatrice de l'Union du Réemploi Solidaire

- Comment s'y prendre ?

- Ressources et actualités

Webinaire
flash,
Questions
dans le chat



Réemploi Solidaire

De quoi parle-t-on ?

Réemploi solidaire – kesako ?

Code de l'Environnement

- **Réemploi** : toute opération par laquelle des substances, matières ou produits qui ne sont pas des déchets sont utilisés de nouveau pour un usage identique à celui pour lequel ils avaient été conçus
- **Réutilisation** : toute opération par laquelle des substances, matières ou produits qui sont devenus des déchets sont utilisés de nouveau
- **Recyclage** : toute opération de valorisation par laquelle les déchets, (..) sont retraités en substances, matières ou produits aux fins de leur fonction initiale ou à d'autres fins

Hierarchisation des modes de traitement

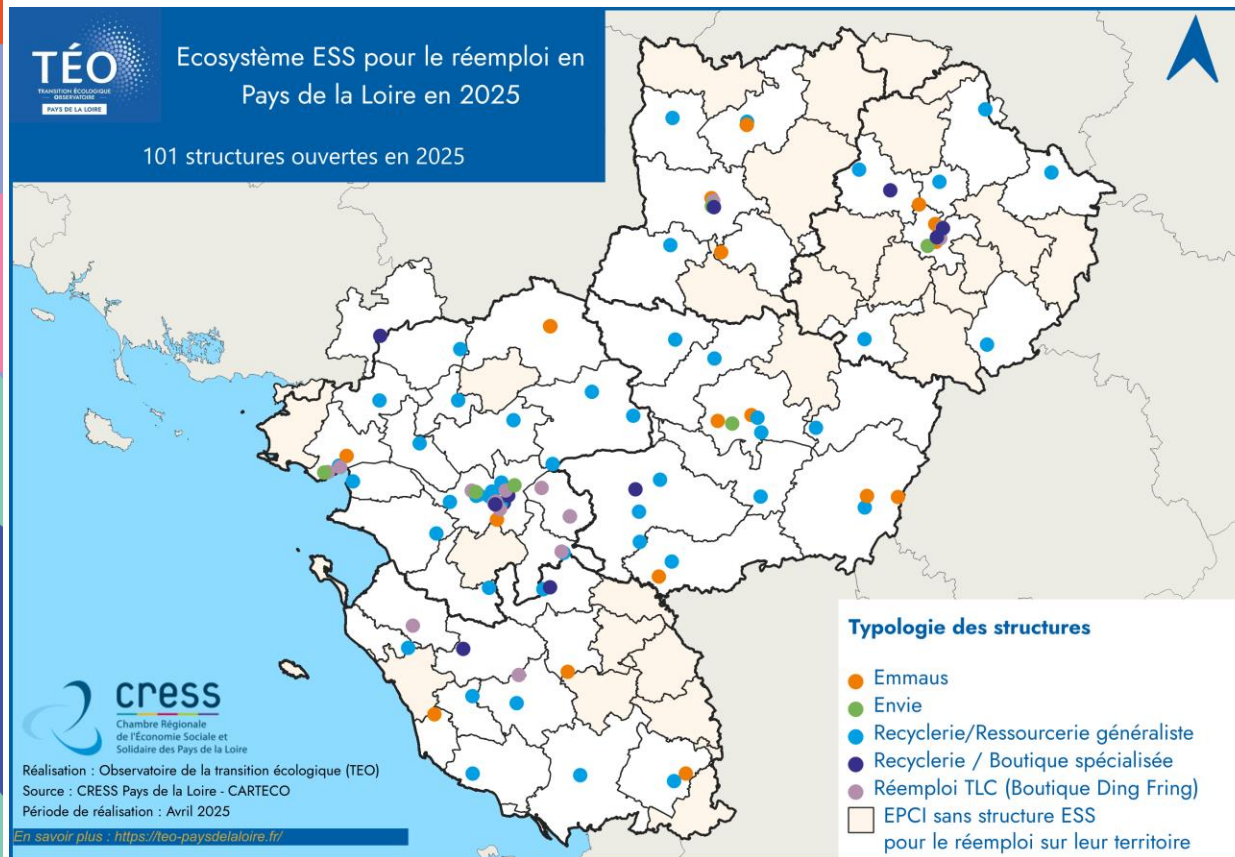
Réemploi Solidaire – kesako ?

- Réemploi Solidaire : pas de définition légale

Le Réemploi Solidaire **consiste à allonger la durée de vie des objets dans une logique non lucrative** (les excédents financiers sont intégralement réinvestis dans le projet écologique et social des structures) et au service des citoyens et du territoire.

- Statuts de l'Economie Sociale et Solidaire définis par la loi Hamon 2014 :
 - Association
 - Fondation
 - Coopérative
 - Mutuelle
 - Société commerciale de l'ESS

Les acteurs du réemploi solide



CARTECO

La carte collaborative
des structures de l'économie
sociale et solidaire qui font
la transition écologique

ess
France



101 structures ouvertes en 2025 :

- 50 recycleries/ressourceries généralistes
- 19 Emmaüs
- 11 recycleries / ressourceries spécialisées
- 15 sites pour le réemploi des textiles (type Ding Fring)
- 6 ENVIE

L'Union du Réemploi Solidaire



Suivi des flux et traçabilité

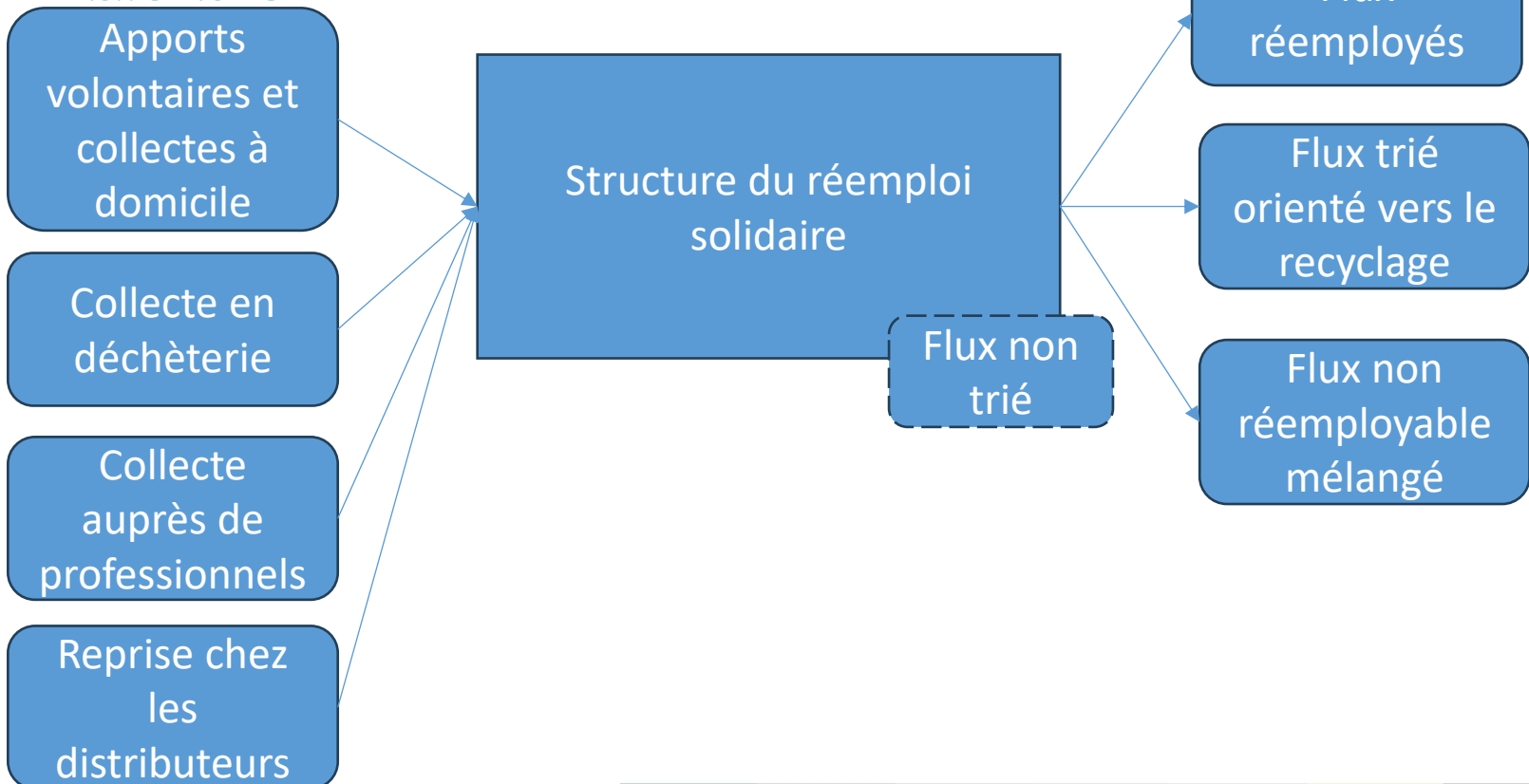
De quoi parle-t-on ?



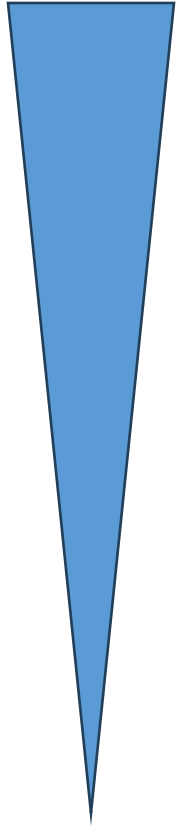
Suivi des flux et traçabilité

La **traçabilité** – la capacité à **suivre un produit ou un matériau** tout au long de son cycle de vie : de sa réception à sa transformation, sa vente ou son recyclage final. Elle permet de connaître son origine, son parcours et sa destination. Cela signifie donc avoir la **capacité de quantifier, peser et tracer les flux** qui entrent puis sortent de sa recyclerie

Origines des apports
flux entrants



Plusieurs niveaux de détails possibles



- Mesurer la quantité totale multi-flux entrante/sortante
- Mesurer certains flux (selon les ventes du magasin, selon les types de collectes, les partenaires etc..)
Ex :
 - Meubles
 - Vêtements
- Mesurer des catégories de flux
Ex :
 - Assises/sièges, Couchages, Tables et Plans de travail, Rangements
 - Manteaux, Hauts, Bas, Articles de bébé, Chaussures
- Suivre par produits

Pesée
Vs nombre de
pièces

Pourquoi faire ?

Raisons

Raisons

- Gagner en **transparence** – renforcer la **confiance des partenaires** et des clients,
- Améliorer **l'organisation interne**
- Obtenir des **financements, réduire les coûts** de gestion des déchets

Transparence et partenariats

- Être en capacité de montrer le poids de vos activités
- Améliorer l'image de votre structure auprès des partenaires publics et financiers
- Convaincre les partenaires des bienfaits de vos activités en matière de prévention déchets et de lutte contre le gaspillage
- Permettre aux réseaux nationaux de défendre vos intérêts avec des arguments chiffrés
- Fidéliser des clients en renforçant le sentiment de fierté de contribuer à un réemploi local, responsable, transparent sur ses sources d'approvisionnement et voies de valorisation

Amélioration de l'organisation interne

- Augmenter les quantités réemployées
 - Pouvoir analyser plus finement ce qui fonctionne ou ne fonctionne pas (exemple baisse de CA due à une baisse d'apport de certains flux ? Ou à moins de fréquentation en boutique?)
 - Pouvoir repenser les processus de traitement des gisements (réception, pré-tri, tri, achalandage, vente, exutoire) en fonction
- Développer des compétences au sein des équipes, transférables dans d'autres milieux professionnels (numérique, suivi/évaluation, étiquetage)
- Améliorer l'engagement des salarié·es

Financements, réduction des coûts

- Bénéficier des soutiens définis par la loi (Fonds Réemploi), à travers le conventionnement avec les éco-organismes et pouvoir répondre à des Appels à projets des éco-organismes,
- Réduire les coûts de traitement des déchets

=> Renforcer son modèle économique

Focus

1. Traçabilité et éco-organismes
2. Traçabilité, réglementations et plaidoyer

Focus 1 : Traçabilité et éco-organismes

Les actions des éco-organismes

Organismes nationaux qui portent la responsabilité des metteurs en marché en matière de prévention et gestion des déchets

- Eco-conception
- Réparation
- Réemploi
- Collecte et traitement des déchets
- Réutilisation
- Recyclage
- Sensibilisation à la prévention des déchets

Budget
Refashion
2023-2028 :
237M€

=> Gestion opérationnelle et/ou gestion de porte-feuilles

Place des éco-organismes renforcée avec la loi Agec (2020) notamment.

Soutien des éco-organismes

Filière REP	Eco-organisme agréé
Textiles, Linges, Chaussures des particuliers	Refashion
Mobilier	Ecomaison, Valdelia, Valobat
Articles Sports et loisirs	Ecologic
Articles de Bricolage et de Jardin	EcoDDS, Ecologic, Ecomaison, Valobat
Equipements Electriques et Electroniques	Ecosystem, Ecologic
Jouets	Ecomaison
Produits et Matériaux de la Construction et du Bâtiment	Valobat, Valdelia, EcoMaison, EcoMinero

À l'exception de la filière PMCB, sur chaque filière 5% du budget des éco-organismes doit soutenir les activités de réemploi des acteurs de l'ESS

Les Fonds Réemploi peuvent représenter ~5% du budget d'une structure de réemploi solidaire (sur la base de retours de quelques recycleries).

Pré-requis pour conventionner avec les éco-organismes et bénéficier des Fonds Réemploi

- Traçabilité : suivi des entrées et sorties par catégorie de produits
- Déclarations – transmissions régulières de données
- Un exutoire identifié
- Collecte non écrémante (pour certains éco-organismes)

Le revers de la médaille :

- Charge administrative
- Impact organisationnel (espace, numérique etc.)



Bon à savoir :

Convention avec les éco-organismes donne accès aux Fonds Réemploi mais aussi aux AMI

Focus 2 : Traçabilité, réglementations et plaidoyer



La plaidoyer, à quoi ça sert ?

Témoignage d'Aurore Médieu, responsable Transition écologique d'ESS France et coordinatrice de l'Union pour le Réemploi Solidaire

- Représentation des organisations du réemploi solidaire dans les instances des filières REP (commission inter-filières REP, comités des parties prenantes, etc.) > cahier des charges et orientations des filières
 - Soutiens financiers et accès aux gisements
- Négociation des barèmes de soutien associés aux fonds réemploi (montants, conditions d'accès pour toute structure, remontées des difficultés rencontrées par les structures)
- Besoin de redevabilité pour maintenir le dispositif des fonds réemploi dans un contexte où le recyclage redevient prioritaire sur la réparation et le réemploi



Comment s'y prendre

Quelles étapes ?

Les questions à se poser ?

Quels **flux** je veux tracer ? **Pourquoi** ? Quels résultats espérés ?

Quelles **informations** sont indispensables à tracer (ex : origine des objets, poids, catégorie de produits, état) ?

Quels **outils** ai-je déjà à disposition (Transpalette, contenants, foncier, logiciels, étiquettes, fichiers Excel, etc.) ?

Quels **acteurs** doivent être impliqués (bénévoles, salarié-es, partenaires, collectivités) ?

Quels **changements d'organisation** cela signifie : En termes d'espaces et de processus de gestion des flux En termes de missions et compétences des salarié-es ?



Exemples de méthodes de traçabilité

Si l'objectif est de conventionner un éco-organisme

- Système d'abaques
 - Pesée d'un flux global à l'entrée par provenance
 - Suivi des sorties en caisse par sous-catégorie
 - Estimation du tonnage réemployé par abaque
 - Information du tonnage non réemployé transmise par le collecteur déchets
- Pesée et étiquetage
 - Pesée du flux par provenance et par produit
 - Etiquetage par produit à l'entrée avec poids individuel
 - Extraction des tonnages grâce au logiciel en sortie de caisse

Les différents soutiens des éco-organismes

Flux entrants

Apports
volontaires et
collectes à
domicile

€/t ou €/point

Collecte en
déchèterie

€/t ou €/point

Collecte
auprès de
professionnels

€/t ou €/point

Circuit EO ou
global

Structure du réemploi
solidaire

€/t ou
€/pièce

Flux sortants

Flux
réemployés

€/t ou
€/unité

Flux trié
orienté vers le
recyclage

€/t

Flux non
réemployable
mélangé

€/t ou reprise
sans frais

Astuces

- Comprendre les **demandes différentes selon les éco-organismes**. Pensez bien à vous renseigner en amont auprès des éco-organismes avec lesquels vous souhaitez travailler !
- **Mesurer l'investissement** nécessaire aux changements de pratiques qui seront demandés **versus les bénéfices** que l'on peut en attendre (en termes de formation et d'organisation des salarié.es, de gain de temps, d'accès aux financements des éco-organismes etc.) pour **prioriser certaines actions**.
- **Impliquer votre équipe** : sensibilisez à l'importance de ces changements pour la structure, constituez un groupe de travail.
- Choisir un **logiciel adapté** à son organisation et à ses équipes : paramétrage, ergonomie, fonctionnalités, qui nécessite une connexion ou non... et **standardisez les process** : étiquettes codées (QR code, numérotation simple) pour un suivi plus rapide.

NB : Catégories de pesées souvent bien plus simples que catégories d'abaques

Premiers petits pas

- **Faire le point sur son organisation interne** déjà en place et identifier des petits changements, notamment en échangeant sur le sujet avec les équipes salariées et bénévoles sur le terrain
- **Questionner les recycleries** autour de vous et/ou via les réseaux pour avoir des retours d'expériences : organisation, logiciels, bénéfices réels en fonction des flux...
 - Cycle de webinaires et visites sur la traçabilité !
- **Identifier les fonds accessibles** via les éco-organismes et les conditions pour y accéder.
- **Tester un pilote** : tracez un type de produit spécifique (ex. meubles ou textiles) pendant un mois.
- Mobiliser les **soutiens à la traçabilité** des éco-organismes (ex: Ecomaison Jeux et Jouets- 500€ /an pour équipement)

Choisir une méthode et s'équiper

- Abaques, pesée, étiquetage
- Matériel nécessaire pour la pesée
 - Balance de pesée au sol.
 - Ordinateurs si possible avec écrans tactiles à l'entrée et à la vente.
 - Éventuellement **petite balance** à la vente.
 - Douchette.
- Outils informatique
 - Tableau Excel
 - GDR
 - TFSHOP.

⇒ Tester, adapter

⇒ Communiquer !

Questions, compléments



Plus d'échanges lors du prochain
webinaire et des visites apprenantes

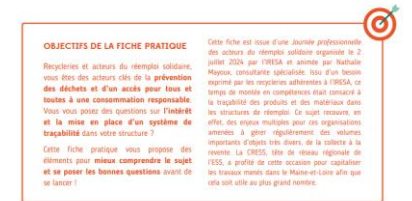


Actualités



- Semaine du Réemploi Solidaire du 29 septembre au 5 octobre
 - Lancement du réseau régional du réemploi solidaire en novembre
 - Prochains événements traçabilité : Webinaire le 25 Septembre
 - Rencontre sur le numérique avec Emmaüs connect le 9 octobre matin à Angers
- 

Quelques ressources



TRACABILITÉ KESAKO ?

POURQUOI EST-CE IMPORTANT DE METTRE EN PLACE UNE TRACABILITÉ ?

Formation traçabilité du RNRR
À venir : panorama sur le réemploi solidaire en Pays de la Loire

**Merci pour votre
attention !**



Pour plus d'informations :

Florence Krowicki, florence.krowicki@cress-pdl.org

Vos contacts par département :



Elizabeth Foscolo, reemploi@ecossolies.fr



Judit Borbely, judit.borbely@iresa.org



Manon Quiniou, manon.quiniou@apess53.org



Bertrand Langevin, bertrand.langevin@ceas72.fr



Claire Decker, cdecker@pole-ess-vendee.com



cress

Chambre Régionale
de l'Économie Sociale et
Solidaire des Pays de la Loire



Action réalisée avec le soutien de :



Cofinancé par
l'Union européenne



DREAL
Direction Régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement